



# AVIS PUBLIC

---

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la susdite municipalité :**

Que le conseil de la Municipalité de Lanoraie procédera à l'adoption du budget pour l'année financière 2021 et du budget triennal d'immobilisations 2021-2022-2023, en séance extraordinaire le 14 décembre 2020 à 19 h, au 12, rue Louis-Joseph-Doucet, Lanoraie.

Lors de cette séance, il sera traité exclusivement du budget pour l'année financière 2021 et du budget triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

DONNÉ à Lanoraie ce 9 novembre 2020.

---

Brigitte Beuparlant,  
secrétaire-trésorière adjointe  
et directrice générale adjointe